

The Project Gutenberg eBook of Contes, anecdotes et récits Canadiens dans le langage du terroir, by Aristide Filiatreault

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Contes, anecdotes et récits Canadiens dans le langage du terroir

Author: Aristide Filiatreault

Release date: June 1, 2004 [EBook #12602]
Most recently updated: December 15, 2020

Language: French

Credits: Produced by Renald Levesque and the Online Distributed Proofreading Team. Thanks to the Bibliothèque nationale du Québec

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK CONTES, ANECDOTES ET RÉCITS
CANADIENS DANS LE LANGAGE DU TERROIR ***

A. FILIATREULT

CONTES

ANECDOTES ET RÉCITS CANADIENS DANS LE LANGAGE DU TERROIR

AVEC ILLUSTRATIONS

par

RENÉ BÉLIVEAU

MONTREAL:
I. FILIATREULT, ÉDITEUR
1910

INDEX

Préface
Préambule
La Culotte à Baptiste
La Crémation
Le Coq à la Mère Supérieure
Le "Beu" à Napoléon
Les Punaises du Canada
L'Appendicite
La Jument à Ma Tante Cayen
Prout! Prout! Prout!
La Route du "Pays Fin"
Les Filles de 'Maska
Baptissette Dufour
Forts comme les Archambault
Le P'tit Taureau Croisé
Le Cochon à Toinon
Le Batte-Feu à Ponce-Pilate
Une Maladie Cutanée
Le Téléphone
La Balance à Pierre

PRÉFACE

Que je vous fasse une préface? Fasse le ciel que je le pusse! Mais je ne suis pas préfacier! Je ne pourrais plus même faire un livre. Et vous voulez que je jette ma note triste, lamentable, rond-de-cuiresque, et par conséquent discordante, dans votre concert de joyusetés gauloises quoique

canadiennes?

Tant pis pour vous si je réussis trop bien, ou trop mal, ou si je ne réussis pas du tout. Tu l'auras voulu, *Georgette Dandine*. Si je prête à rire, ce sera encore une manière d'amuser vos lecteurs. Vous leur révélez un nouveau type de canayen: le préfacier par persuasion.

À propos de types, les bonnes feuilles que vous m'adressez en pourtraicturent plusieurs qui sont bien du pays.

Le Franco-Canadien est resté Latin; il est surtout resté Gaulois. Mais le climat, l'entourage, le frottement avec d'autres races lui ont fait une mentalité à part.

Avec le temps cela a un peu déteint sur son caractère. L'humour anglais et américain ne lui est pas inconnu. Il était déjà pince-sans-rire, il est devenu gouailleur à froid.

Le mot salé ne l'effraye pas outre mesure. Il en abuse parfois en petit comité, s'il ne sait pas toujours le dissimuler sous une couche suffisante de vernis.

Il n'a pas autant que son aïeul le Français l'art de dire des choses inconvenantes d'une façon convenable.

On lui a souvent répété qu'il parle la langue de Racine; ne vous étonnez donc pas si, dans ses accès d'archaïsme, il s'efforce de remonter jusqu'à Rabelais et y parvient dans une certaine mesure.

Les anecdotes que vous livrez à la publicité nous le peignent assez bien, ce qui n'empêchera pas certains de vos personnages de rester mal peignés.

Ce n'est pas votre faute: il faut leur laisser la tête qu'ils ont. Grimés d'une autre manière, ils n'auraient plus de raison d'être.

Toutefois, si vous entreprenez de présenter au public tous les originaux du terroir, vous en entreprenez là un *tannant de stunt*, comme dirait Jules Lemaître. Vous avez un *job* qui durera jusqu'au jugement dernier, le plus redouté des jugements à cause de son incontestable justice.

Et maintenant que je vous ai fait pleurer, faites-moi rire.

RÉMI TREMBLAY

PRÉAMBULE



Je n'ai nullement l'intention, en publiant ces contes, de me poser en littérateur: mon seul désir est d'intéresser mes lecteurs en leur narrant des histoires de leur pays, où l'esprit court les rues, bien certain de trouver toujours et partout bon gîte et bon accueil dans toutes les familles canadiennes-françaises, où le rire de bon aloi est toujours le bienvenu. Il est notoire que même dans les circonstances les plus tragiques le Canadien-Français voit d'abord le côté comique et en profite pour rigoler. C'est sa nature. Il ne faut donc pas lui reprocher ce désir si légitime de s'amuser, tout en ne causant aucun tort à son prochain.

Je suis l'ennemi acharné de la réclame personnelle, mais j'ai vu un si grand nombre d'exotiques et d'indigènes qui se sont fait un piédestal de leur signature que je ne vois pas pourquoi je n'en ferais pas autant. Il paraît que ce n'est pas un crime puisque ceux qui ont pris ce moyen de parvenir sont arrivés aux honneurs et aux places lucratives. Voilà tout ce que j'ai à annoncer dans ce court préambule et à vous désigner mon camarade.

Ce dernier est un artiste dessinateur de grand mérite, qui a étudié à Paris sous les grands maîtres et a su profiter de leurs leçons.

Inutile avec lui de se casser la tête à donner des explications: la simple lecture du texte suffit à le renseigner; d'un coup de crayon, il a rendu exactement la pensée de l'auteur.

On admettra facilement que dans de telles conditions le travail est attrayant.

Nous allons donc essayer à nous deux de vous donner de l'amusement, et si nous n'y réussissons pas, il nous restera une ressource: celle d'imiter l'exemple du Père Richard, de joyeuse mémoire, et d'en engager un autre.

Il ne me reste qu'un mot à ajouter à l'adresse de mes bons amis: c'est de m'excuser du retard involontaire que j'ai apporté à la publication de cet opuscule dont la préparation demande beaucoup plus de travail qu'on ne croit généralement.

Neuf longues semaines de maladie sérieuse soufferte sans aucune résignation, mais en rageant tout le temps m'ont obligé de garder la maison à mon grand détriment, et en courant un risque sérieux d'avarier ma part de salut.

J'espère, toutefois, qu'il n'en sera rien.

Merci à mon vieil ami Tremblay qui a si gracieusement acquiescé à ma demande en m'envoyant une courte préface qui résume toute la publication.

A. FILIATRAULT

LA CULOTTE À BAPTISTE



J'ai le bonheur de posséder, dans la personne d'un brave habitant de La Renouche, Baptiste Latrémouille, un ami sincère et dévoué, qui me conte toujours des peurs chaque fois que je le rencontre en ville. Je vous le présente sans cérémonie. La dernière anecdote qu'il m'a narrée est vraiment renversante, et je vous la donne telle quelle, en laissant à Baptiste la responsabilité de son récit.

Baptiste, quand il m'a raconté cette histoire, l'a mise sur le dos d'un de ses voisins, mais je suis persuadé qu'il ne disait pas la vérité sous ce rapport. C'est la raison pour laquelle je le mets en cause lui-même. Comme tous les habitants du Canada, il est rusé, ce qui ne l'empêche pas de se faire pincer de temps à autre. S'il m'a induit en erreur, tant pis pour lui, je le considère, toutefois, comme le véritable gaillard qui a été la victime de cette aventure.

Un lundi de juin, l'an dernier, Baptiste avait décidé de venir à Montréal pour affaires, mais il y avait une grave difficulté à surmonter. Le fessier de sa culotte était percé à jour, et il ne pouvait décemment entreprendre ce voyage dans ces conditions. Il s'adressa à sa femme et lui demanda de faire ce raccommodage impératif.

—J'ai pas d'aiguille. Vas en chercher ane au village.

Pour tout avoir Baptiste n'avait qu'un billet de cinq piastres qu'il conservait précieusement pour ses dépenses de voyage.

—Donne-moé des coppes.

—J'en ai pas, mais prends un oeuf et tu le changeras pour ane aiguille.

Baptiste prit un oeuf dans l'armoire et se rendit au village, droit au magasin général, chez Joe Ladébauche.

—Dis donc, Joe, le fond de ma culotte est percé à jour, et ma femme a pas d'aiguille pour le raccommoder, veux-tu m'en changer ane pour un oeuf?

—Mais oui, mais oui, mon vieux Baptiste. Avec plaisir.

Joe prit l'oeuf et le déposa sur une tablette.

Baptiste s'était accoudé sur le comptoir et semblait ruminer quelque chose. Tout à coup:

—Dis-donc, Joe, quand tu fais du commarce, des bargains, t'as pas l'habitude de payer la traite?

—Eh oui. Quoi-ce que tu vas prendre?

—Donne-moé un verre de brandy et un oeuf.

Joe Ladébauche, qui trouvait ça drôle, s'empressa d'acquiescer à sa demande.

—Tiens, dit-il, voici le verre de brandy, et je te casse ton oeuf dedans. Ça fait un "gobbe" de première classe.

Dans l'intervalle, Baptiste avait planté son aiguille dans le revers de son capot.

—Écoutes donc, veux-tu du laitte dans ton verre?

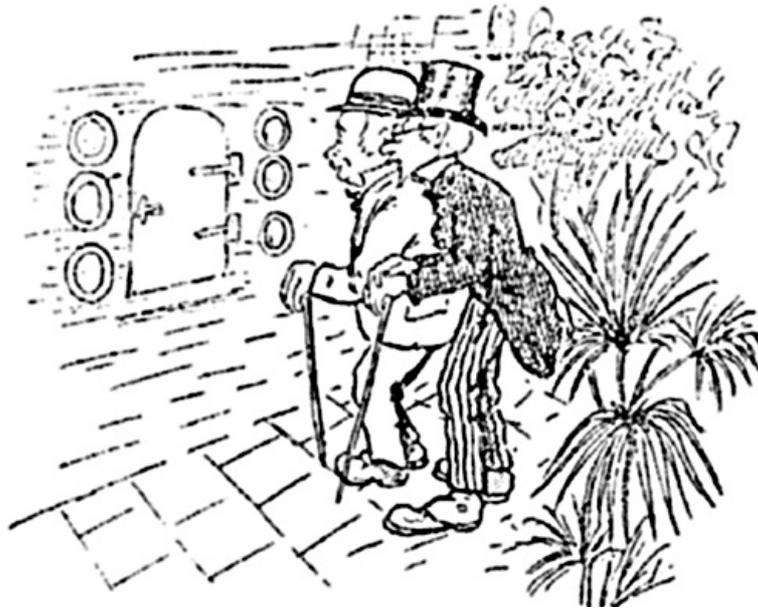
—Non, merci, mais t'es pas pour me "bluffer". Donne-moé une autre aiguille, parce qu'il y avait deux jaunes dans c't'oeuf-là. Amènes-toé tout d'suite.

Baptiste revint à la maison avec ses deux aiguilles et sa femme lui raccommoda son fond de culotte en bouracan. Cette culotte était à la bavaroise. Le lendemain Baptiste partait pour la ville et logeait dans un hôtel du carré Chaboillers où deux escaliers à la suite l'un de l'autre donnaient

accès au deuxième étage. Au moment de se mettre au lit, Baptiste ôta sa culotte et la jeta négligemment sur une chaise. Vers trois heures du matin, un incendie se déclara dans les environs, et Baptiste fut réveillé en sursaut par le vacarme d'enfer causé par l'arrivée des pompiers. En effet, les pompes à vapeur, les échelles de sauvetage, les wagons, les dévidoirs, les voitures d'ambulance, enfin, tout le tremblement, était là. Baptiste, tout abasourdi, s'élança hors du lit et se jeta dans sa culotte, mais, par malheur, elle se trouvait sens devant derrière, de telle sorte que toute la devanture bombait. Dans sa précipitation, en arrivant à la tête de l'escalier supérieur, il manqua la première marche et descendit tête bêche les deux escaliers jusque sur le trottoir. On s'empressa de le relever et comme on lui demandait s'il s'était fait mal, il répondit:

—C'est pas d'ce que j'm'su' fait mal, mais en me r'gardant comme y faut, j'm'aperçois que j'su'détord en bedeau!

LA CRÉMATION



Deux bonshommes de 80 ans bien sonnés suivent la dépouille mortelle d'un autre vieux camarade qui leur avait demandé avant de mourir d'assister à l'opération de l'incinération. Comme ils avaient le respect des dernières volontés de leur ami, ils assistaient impassibles à la cérémonie.

Depuis plus de trois heures déjà, le mort cuisait dans son jus, et les deux vieux étaient fatigués. Tout à coup, l'un des deux dit à l'autre:

—Dis donc, Hyacinthe, sais-tu que ça prend du temps?

—Je l'admets. Mais rappelle-toi bien ceci, notre ami Honoré a toujours été, tout le temps de sa vie, un dur-à-cuire!

LE COQ À LA MÈRE SUPÉRIEURE



Un jour le curé de St-E... rendait visite à la Mère Supérieure du couvent. Il la trouva dans un état impossible à décrire, tant étaient navrants sa détresse et son ennui. Le curé, bon enfant, lui demanda la cause de cet ennui.

—Ah! Monsieur le curé, un grand malheur nous est arrivé. Imaginez-vous que nous avons mis douze couvées d'oeufs avec un treizième sous autant de poules, et nous n'avons pas eu un seul poulet.

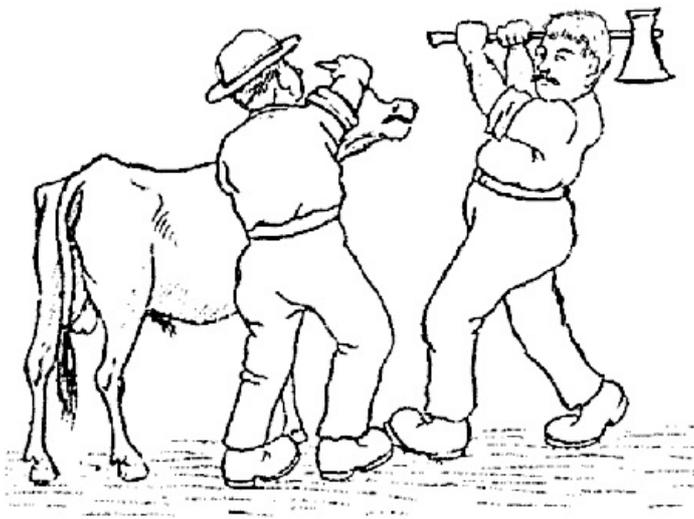
—Ma révérende soeur, il faut bien se résigner. À quelle cause attribuez-vous cette affliction?

—Je n'en sais absolument rien, Monsieur le curé. Les oeufs ont été pondus par nos poules, ici même. Je ne comprends pas du tout, et je cherche à me rendre compte.

—Ma bonne soeur, c'est probablement la faute du coq?

—Mais non, mais non, Monsieur le curé. C'est impossible. Nous n'avons pas de coq!

LE "BEU" À NAPOLÉON



Mon ami Napoléon C..... est aujourd'hui un avocat distingué, qui a réussi à se créer une très belle clientèle et en même temps est parvenu à se faire élire maire d'une grande ville du Canada par ses talents supérieurs et son intelligence. À l'âge de vingt-cinq ans, il était apprenti typographe dans l'atelier de son cousin, M. Trefflé Berthiaume. Voyant que le métier ne le conduirait à rien, il prit la résolution d'étudier le droit.

Reçu avocat, il s'établit à Hull. Dès le lendemain il rendait visite à M. Alfred Rochon, alors avocat, pour lui présenter ses hommages. M. Rochon avait dans ses bureaux deux gros coffres-forts dans lesquels il serrait ses valeurs et ses dossiers précieux. Après les compliments d'usage, mon ami Napoléon fit la remarque suivante:

—Mon savant collègue, j'ai grandement hâte d'avoir comme vous un gros coffre-fort dans mon bureau.

—Votre ambition est fort légitime, mon jeune ami, lui répondit M. Rochon, mais croyez bien que d'après ma vieille expérience, une bonne poche de culotte bien doublée en chamois est suffisante pour tous vos revenus pendant au moins une quinzaine d'années.

Mon ami Napoléon, en outre de ses talents incontestables, avait une particularité dans la vue qu'on ne rencontre pas souvent chez le commun des mortels. Il louchait horriblement, mais d'une manière qui n'appartenait qu'à lui. Son regard, au lieu de se diriger vers l'ouest d'un côté et vers l'est de l'autre, était oblique, de sorte que les deux yeux convergeaient vers le même point.

Comme c'est un bon luron et un gai compère, il a toujours eu le mot pour rire, même à ses propres dépens. C'est ainsi qu'il raconte volontiers l'anecdote suivante:

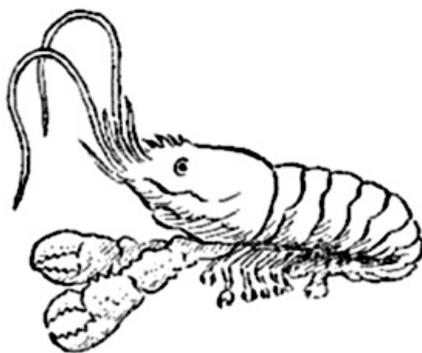
--Vous savez, moi, j'ai été élevé à la campagne. On avait l'habitude de tuer un porc et d'abattre un boeuf tous les ans pour l'usage de la famille. Lors d'une opération de ce genre, l'homme engagé tenait le boeuf par les cornes et j'avais la hache dans les mains, prêt à frapper, lorsque notre engagé m'arrêta et m'apostropha ainsi:

—Dis-donc, 'Poléon, es-tu pour fesser oùsque tu r'gardes?

—Mais certainement.

—Oui. Eh ben, moé, j'te l'dis tout d'suite, j'lâche le "beu."

LES PUNAISES DU CANADA



Il est parfaitement reconnu que le Canada, dans l'idée de la plupart des Français qui sont venus s'établir ici pour y gagner leur vie, est un pays à peu près inhabitable; que ceux qui y résident sont tous des ignorants, et qu'il n'y a rien excepté de la neige et de la glace. En 69, je quittais la capitale de Terre-Neuve, St-Jean, à bord du Peruvian, de la ligne Allan, pour revenir à Montréal. Nous longions la côte de l'Île, un paquet de roches de 300 milles de longueur jusqu'à la Baie des Iles, pour s'engager dans le détroit conduisant jusqu'au Golfe St-Laurent.

Le commissaire de bord, un Écossais pas pour rire, vint me trouver et me dit dans son anglais aussi sec qu'énergique:

—Sir, I see by your name on the list of passengers that you are a Frenchman.

—I beg your pardon, Sir, I am a thoroughbred Canadian, a loyal British subject of Her Gracious Majesty, but I speak French, as bad as it may be.

—That's all right, Sir. It is all I want. Will you kindly interpret a French gentleman who does not speak a word of English?

—Certainly, Sir, with pleasure.

Il me présenta alors à un touriste qui venait chez nous dans le but d'étudier la géographie du pays. À la brunante, nous étions dans le détroit, nous dirigeant vers le Golfe. Toute la soirée, le Français avait essayé de "m'emplir" avec les beautés et la grandeur de son pays, où les fleuves et les rivières, la Garonne, le Rhin, la Loire, la Seine étaient reconnus comme les plus grands cours d'eau de l'univers. Ça m'était bien égal à moi. Cependant, mon orgueil national était joliment froissé, tout de même. La nuit avait remplacé le crépuscule et nous voyagions sur la surface du golfe sans savoir le moins du monde où nous nous trouvions. À cinq heures le lendemain matin, le golfe était traversé et nous étions rendus à peu près à la hauteur de la Pointe à Miscou, à l'entrée de la Baie des Chaleurs, où la largeur du St-Laurent est de vingt-trois lieues.

—Monsieur, pouvez-vous me dire, s'il vous plait, quelle est cette mer intérieure que nous traversons en ce moment?

—Ça, une mer! Mais vous n'y pensez pas, Monsieur, c'est une simple rivière.

—Ah! ça, dites-donc, voulez-vous vous payer ma tête?

—Mais pas le moins du monde, mon cher Monsieur; je constate, voilà tout. Vous m'avez dit hier soir que votre séjour au Canada serait de trois ou peut-être six mois. Et bien! prenez mon conseil, allez dans le Nord de la Province où tout le monde parle ce que vous appelez un patois qui se rapproche du français, et quand vous aurez vu la Renouche, la Rivière du Nord, la Rouge, la Rivière du Chêne, la Rivière aux Chiens, la Rivière Cachée, et combien d'autres! vous m'en direz des nouvelles.

À Lévis, je sautai à bord du train du Grand-Tronc et je n'ai jamais revu mon homme.

Plus tard, en 1876, je travaillais à la Gazette, où je levais la lettre, et j'avais ma pension dans une maison de la rue Saint-Dominique, avec un ami du nom de Oscar Lavigne, un polisseur de pianos.

Nous avions avec nous un Toulousain, "vous comprenez bien, n'est-ce pas?" qui nous contait qu'en France les boeufs étaient plus gras, les chevaux plus gros,—"les Percherons, vous savez?"— les édifices plus beaux, les cheminées des usines plus hautes, et les femmes plus grosses, "trrr!".....

—Arrêtez un peu, dit mon ami Oscar, je ne doute pas de votre parole, mais vous admettez bien qu'elles ne le sont pas aussi souvent que les Canadiennes!

La conversation cessa de suite.

Lavigne, cependant, n'était pas satisfait, et la semaine suivante, nous nous amenâmes chez un marchand de la rue Craig, qui vendait des homards vivants. C'étaient, à cette époque, des homards de 16 à 20 pouces de longueur, non pas des avortons comme ceux d'aujourd'hui. Il en acheta un de taille respectable et en revenant à la pension nous eûmes la précaution de nous munir d'un flacon de gin de cinq demiards. Comme je demandais à Oscar ce qu'il comptait faire de ce crustacé qui aurait pu être utile s'il eût été cuit, il me répondit:

—Quittes faire, j'ai mon idée

Le Toulousain nous invita à entrer dans sa chambre et le gin disparut bientôt. On avait réussi à faire sortir notre Toulousain pendant quelques minutes, et mon bon ami Lavigne avait mis le homard sous les couvertures de son lit. Vers onze heures on couchait notre homme à peu près plein. Dix minutes plus tard, le homard, qui s'était orienté à reculons, pinçait le Toulousain à l'endroit le plus sensible de sa personne. Il sauta hors du lit:

—Nom d'une pipe! qu'est-ce que c'est qu'ça?

—Ça, dit Lavigne, c'est les punaises du Canada, Tapez ça en France, si vous êtes capable.

Les mots qui restent: En Cour Supérieure, un avocat de Montréal bien connu par ses expressions pittoresques, s'adresse au Président du tribunal. C'était une cause au sujet de la pension d'un cheval de trait qui mangeait au râtelier depuis plusieurs mois à ne rien faire.

--Croyez-vous en bonne foi, Votre Honneur, que nous allons garder ce cheval les deux bras croisés dans notre écurie beaucoup plus longtemps? Ce serait absurde.

L'APPENDICITE



ANGÉLIQUE Vadeboncoeur est une paroissienne comme on n'en rencontre pas souvent dans la vie. Elle vit le jour, je crois, dans une bourgade située en arrière de Joliette. Ne sachant ni lire, ni écrire, notre chère Angélique était pourtant fort ambitieuse, ce qui était tout à fait légitime de sa part. Ne voyant aucun espoir d'avenir dans son trou natal, elle prit la route des États Unis; elle entra dans un hôpital, monta en grade, devint garde malade, et ne tarda pas à acquérir l'art de "magner" les cas les plus graves. Toutes ses tendresses et sa sollicitude étaient dévouées à ses patients et elle leur donnait des soins vraiment maternels.

Tout ce dévouement méritait une récompense adéquate, si j'ai foi dans la loi des compensations, et elle l'obtint au moment où elle s'y attendait le moins, ayant fait son service par pur amour de son prochain. Un jour, elle rencontra dans son hôpital un malade qu'elle soigna plus que de raison; elle lui prodigua tous les soins que son état nécessitait; il revint à la santé, il lui proposa le mariage. Elle accepta, et le couple vint résider à Montréal.

Comme je vous l'ai dit plus haut, Angélique avait beaucoup de qualités solides, mais elle avait aussi un défaut réhhibitoire dont elle ne s'est jamais guérie: elle se fourrait le nez dans toutes les affaires qui ne la regardaient pas.

On m'objectera peut-être que ce défaut est à peu près général, mais je répondrai qu'il semble plus caractérisé chez nous que partout ailleurs. Elle voulait à tout prix savoir ce qui bouillait dans la marmite de son voisin, et pour mieux arriver à ce résultat, elle avait deux paires de lunettes, l'une plantée sur le dessus de la tête pour voir ce qui se passait chez les gens qui habitaient au-dessus de son logis, et l'autre juchée sur son nez pour se rendre bien compte des agissements des voisins d'en face. Elle connaissait mieux les affaires de tout ce monde-là que les intéressés.

Un jour, un jeune homme du voisinage ayant subi l'opération de l'appendicite, elle expliquait à ma femme la nature de cette maladie.

—J'vas vous dire, Madame, exactement c'que c'est qu'cette infirmité qu'est ben connue de tout l'monde. Les docteurs ne veulent pas l'dire aux pauvres gens, parc'que ça leurs empêcherait d'faire de l'argent. Aussi, quoi-ce qui z'ont pas faite? Yont inventé un nom qui fait peur au monde, et ils vous coupailent un homme, l'temps de l'dire. Et pourtant, c'est ben simple, allez. Ça prend dans les alentours du nombril pour faire le tour du corps et arriver jusqu'au pommon des reins; de d'là ça r'monte jusqu'à la virgule drette; ça travarse ensuite la moelle sapignière jusqu'à la virgule gauche pour descendre au pommon qui s'trouve proche d'la rate; ça r'part encore pour arriver plus haut, ce qui produit une soulévation du coeur et rendu là, faut qu'la personne renvoie.

—Et comment appelez-vous cette maladie dans votre pays, dit ma femme imperturbable, une-pince-sans rire, je ne vous dis que cela?

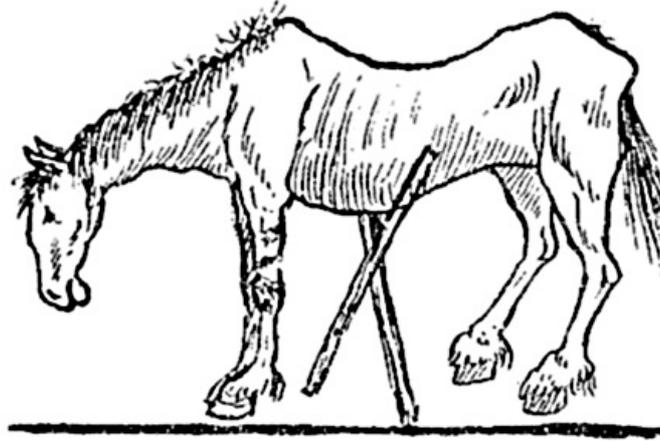
—J'vas vous dire, Madame, par cheux nous on parle pas dans les tarmes, vous savez; on est pas ben, ben instruit. Icite, en ville, comme je vous l'ai déjà dit, les docteurs ont inventé un nom qui fait peur pour faire d'argent à bon marché. Y'appellent ça l'appendicité, tandis que l'vrai nom ben connu par tout l'monde, c'est l'dévlourtement des tripes.

Un pauvre ouvrier se fait tuer à son travail vers sept heures et demie du matin. Il s'agissait d'avertir sa femme avec tous les ménagements possibles. On chargea de ce soin l'un de ses camarades qui se fit fort d'annoncer l'accident à la veuve avec toute la délicatesse voulue. Il se rendit incontinent chez elle et la trouva en frais de laver sa vaisselle.

—Ma chère dame, dit-il, j'ai une triste nouvelle à vous annoncer. Votre mari qui travaillait avec nous, est tombé du troisième étage d'une maison en construction. Il s'est fracassé le crâne, il est mort raide. Les camarades vous l'apportent, et ils seront ici dans cinq minutes.

—Vrai? Eh ben! attendez; j'vas finir de laver ma vaisselle et vous allez voir une femme qui braille.

LA JUMENT À MA TANTE CAYEN



Mon ami Alphonse C....., employé aux douanes de Sa Majesté, né à Sainte-Thérèse, a toujours été et est encore, du moins je l'espère, un loustic pas méchant, mais capable de jouer des tours pendables chaque fois que l'occasion se présente. Il avait des chevaux vite à l'époque et les faisait valoir. Un jour il se rendait à la Grande Côte quand il rencontra ma tante Cayen au détour du chemin conduisant à la Rivière Cachée, une rigole serpentant tout le long d'une oasis perdue dans ce coin du pays. On l'appelait la Rivière Cachée, parce qu'il n'y avait pas même de trace d'une rivière.

Ma tante La Gritte (Marguerite) était la veuve d'un Acadien qui s'était réfugié dans notre province lors de la déportation, et par corruption on les appelait les Cayens. C'était un tas, ma tante, une masse de chair pesant dans les 380 livres. Au reste, intelligente et homme d'affaires tant qu'on voudra.

Elle conduisait une jument jaune, maigre, longue comme un jour sans pain, et elle s'était juchée sur le siège d'une petite charrette, avec une hart à la main pour accélérer la marche de sa bête.

En la rencontrant, mon ami Alphonse stoppa net.

—Whoa! aïe, la mère, voulez vous me vendre votre jument à la varge?

—Ah! bouffre! Oui.

—Combien?

—Neuf francs la varge.

—C'est bon, je l'achète.

Alors, ma tante La Gritte, sans cérémonie, relève la queue de sa jument:

—Entrez, M'sieu, l'commis va vous la mesurer.

—Touche, touche! dit Alphonse à son camarade.

N'est-il pas vrai, Père Patenaude, que dans votre temps vous étiez le meilleur tireur de Saint-Rémi?

—Ah! oui, Monsieur, c'est vrai.

—Vous êtes allé à Rome dans le but de tuer Garibaldi, n'est-ce pas? Qu'est-ce que vous avez fait pendant votre séjour à Rome, parmi les zouaves?

—Y m't'uaient, j'en tuais, on s'tuait.

—Et Garibaldi?

—Y s'est sauvé, l'crapaud, j'ai pas pu le r'joindre.

PROUT! PROUT! PROUT!



Monsieur J.M. Tellier briguaît les suffrages des électeurs de son comté, il y a plusieurs années. Il était accompagné de deux formidables jouteurs, Messieurs C.A. Cornellier et Joseph Martel, avocat, qui avaient pendant plus de trente ans parlé sur tous les hustings des deux provinces de Québec et d'Ontario.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Tellier dans l'intimité, ne l'ayant rencontré et n'ayant causé avec lui qu'une fois ou deux, mais j'ai beaucoup entendu parler de lui par des amis communs, et je sais pertinemment qu'il aime à rire.

Inutile de vous raconter mon ami Cornellier par le menu, puisque Charles-Auguste est mieux connu dans le pays que ne l'était défunt Barabas dans son temps et parmi son peuple. Ses brillants succès d'avocat criminaliste, son éloquence virile et entraînant, la sûreté de son jugement si bien pondéré lui ont valu cette réputation qu'il mérite à un si haut degré, sans compter une présence d'esprit qui lui permet de planter une cheville qui fait toujours juste chaque fois qu'il rencontre un trou à sa portée. Je lui suis redevable d'un grand nombre de ces anecdotes et souvenirs que je publie aujourd'hui, et ce ne sont pas les moins drôles, tant s'en faut.

Joseph Martel est un homme de haute taille pétillant d'esprit, mais mordant en diable. C'est bien simple: ce sont des étincelles électriques qui voltigent dans l'air quand il lâche un mot, et il arrache le morceau à tout coup.

Vous voilà en présence du trio.

Nos trois amis se trouvaient à l'hôtel de Joe Rivard attendant que leurs chevaux fussent attelés pour se rendre à Saint-Félix-de-Valois, une distance d'une vingtaine de milles environ, lorsque le convoi de Montréal stoppa en gare et Joe s'amena avec un voyageur que tous connaissaient mais qu'ils firent mine de ne pas voir.

C'était un bonhomme chauve, édenté, le front légèrement déprimé, les yeux perçants comme des vrilles, des oreilles larges en forme d'éventail qui se mouvaient toutes seules sous l'effort de la brise, un nez banal planté au-dessus d'une fente longitudinale annonçant un trou d'une profondeur insondable; plus bas, un menton inoffensif.

Les quatre se mirent en route, chacun dans un "quat'roues" conduit par un habitant, dans l'ordre suivant: Corneillier tenait la tête de la caravane, suivi de près par Tellier, Joseph Martel en troisième lieu, enfin l'étranger. Tous descendirent à l'unique auberge de Saint-Félix-de-Valois et s'engouffrèrent dans une vaste pièce enfumée, puant le tabac canadien à plein nez, s'approchèrent du comptoir et demandèrent un "coup."

L'étranger continuait à coller, et comme il vit que personne ne s'occupait de lui, il s'impatienta et s'approchant de M. Martel:

—Vous ne me connaissez pas, hein? Eh bien! je suis venu de Montréal exprès pour vous combattre, et à moi tout seul je vais vous démantibuler tous les trois. Mon nom est Proulx.

—C'est vrai, je ne suis pas capable de vous placer, mais mon cheval vous connaît bien.

—Comment ça? votre cheval me connaît?

—Eh oui! Tout le long du chemin, il s'est tenu la queue en l'air, droite, vous savez, et je l'entendais qui faisait "Prout! prout! prout!" J'ai pensé qu'il vous parlait.

En cour d'assises:

Un "avocat" bien connu interroge un témoin récalcitrant:

—Dites à la Cour si lorsque vous avez vu le cadavre pour la première fois, il respirait encore.

—Vous voyez, qu'il plaise à la Cour, il ne répond pas. Parlez-moi d'un homme qui prend la parole et qui dit rien.

LA ROUTE "DU PAYS FIN"



La paroisse de Sainte-Thérèse, qui a eu l'honneur de me donner le jour, est "sandwichée" entre les beignets de Sainte-Rose et les habitants du "Pays Fin", c'est-à-dire, ceux de Saint-Janvier. En partant de Sainte-Thérèse, le voyageur malchanceux qui se dirige vers ce village se rend par la Côte Saint-Louis jusqu'à une montée de plusieurs milles de longueur où il ne pousse que des bleuets, de la fougère et du sable. A droite, le chemin de Saint-Lin.

Un vendeur de machines à coudre, bien connu dans tout le pays, s'était rendu à Saint-Lin, dans les intérêts de son commerce, et il revenait de son voyage, en voiture, pour opérer une descente chez les habitants du "Pays Fin". Rendu à une certaine distance de Saint-Lin, il se trouva en présence d'un carrefour, aux quatre fourches de chemin, comme on dit dans le pays. Il ne savait de quel côté se diriger lorsqu'il avisa un jeune homme qui coupait des rondins dans la cour d'une maison de ferme. Notre voyageur descendit de sa voiture et s'approchant du jeune garçon, lui demanda:

—Dis donc, jeune homme, peux-tu me dire où je suis?

Oui, M'sieu, vous êtes su' l'tas "d'écopeaux."

—Idiot!

Il remonta dans sa voiture et prit au hasard, au petit bonheur, l'une des quatre fourches du chemin. Quelques arpents plus loin, il vit un vieillard, grave comme un notaire de campagne, perché sur une pagée de clôture, et fort occupé à se fabriquer un sifflet avec une branche de bois blanc qu'il gossait consciencieusement avec son couteau de poche.

—Aïe! le Père, voulez-vous me dire où je me trouve à l'heure qu'il est?

—Ben, j'vas vous dire, M'sieu, j'me sus donné à rente à mon garçon la s'maine darnière, et depuis c'temps-là j'm'occupe pus de rien en toute.

—Cré vieille bête, vous pourriez toujours bien me dire où ce chemin-là va?

—Ben, j'vas vous dire, M'sieu. J'ai soixante et dix-huit ans, et j'ai pas honte de l'dire; j'ai toujours resté icitte. Ce ch'min-là a jamais voyagé. Je l'ai toujours vu à la même place. Ya jamais été nune part.



—Vot' fille, M'sieu Desrosiers, comment est-elle de sa personne?

—Ben, M'sieu, ma fille est belle, pis elle est jolie aussi.

LES FILLES DE 'MASKA



C'était au cours d'une élection fédérale; Victor Gladu, l'un des plus formidables tribuns populaires du pays, demandait aux électeurs d'Yamaska de lui renouveler son mandat.

Le parti conservateur avait lancé à ses trousses Charles Thibault qui le rencontrait dans un des bourgs-pourris bleus du comté.

Après la grand'messe, mon Thibault monte sur le husting et se lance dans une harangue formidable contre Gladu. Après avoir épuisé tout un répertoire d'accusations aussi idiotes qu'injustes, il termina ainsi:

"Voyez, Messieurs les électeurs, ce document que je tiens ici dans ma main, et que j'étalerai devant vous lorsque je vous aurai expliqué la nature de ce papier. On a accusé M. Gladu d'être franc-maçon. Il l'a nié, c'est vrai, mais il n'a pas prouvé cette négation qui n'est pas justifiée par les faits. M. Gladu s'est imaginé qu'il était impossible de trouver des preuves de son affiliation à cette société si fortement défendue par notre Sainte Mère l'Église. Dieu merci, Messieurs, je

suis catholique et catholique fervent, je n'ai pas honte de l'affirmer, et c'est pour cette raison que j'ai fouillé à la bonne source pour découvrir tout ce qu'il fallait pour confondre votre représentant qui a l'audace de venir de nouveau devant vous sans rougir de honte avec un pedigree comme le sien. M. Gladu est non-seulement maçon, mais en outre, il est orangiste.

"Ce document que je détiens est son certificat d'admission dans la grande loge d'Ontario. Je vous ai promis de vous le montrer, eh bien! je tiens ma parole. Je déroule devant vous ce papier infâme. Voyez-vous en tête le No d'ordre et le montant qu'il a payé pour être admis. Regardez au centre tout en haut. C'est le portrait de la bâtisse où s'abritent ces mécréants pour découvrir des moyens de vous détruire, vous, les Catholiques de la Province de Québec. Ici, c'est grave. Examinez dans le coin gauche ce grand sceau en rouge. Eh bien! ce sceau a été imprimé avec le sang des Catholiques. Votez pour lui maintenant, si vous l'osez!"

C'était une police d'assurance qu'il exhibait. Gladu rageait, mais Thibault était déjà loin.

Dans l'après-vêpres, mon Charles s'était rendu à Yamaska, le château-fort des rouges dans le comté. Il n'avait pas autant de chance de se faire écouter, mais comme il avait toutes les audaces, il ne s'occupait guère de cela.

En réponse au discours du représentant de M. Gladu, il commença ainsi le sien, croyant que ça pourrait passer. Il comptait sans son hôte, car les gars de Yamaska n'ont pas froid aux yeux.

"Messieurs les électeurs, si vous voulez me le permettre, je vais commencer mon discours par une citation de l'Ancien Testament qui s'adapte bien à la circonstance: "Soror mea pulchra est, sed ubera non habet"."

Alors la foule: Parle français, vlimeux, on comprend pas l'anglais, nous autres.

"Oui, Messieurs, je vais vous parler français, car je n'ai jamais eu honte d'exprimer ma pensée. Cette citation veut dire ceci en français; "Les filles de 'Mask n'en ont pas, mais elles s'en mettent!..." Ce fut sa dernière parole et il se considéra heureux de se tirer de là avec sa peau.

Authentique: Un ouvrier tombe du haut d'un clocher, à cent cinquante pieds dans l'air. En passant il voit ses camarades, et un cri du coeur lui échappe:

—Prenez soin de mon coffre d'outils!

BAPTISSETTE DUFOUR



Il y avait autrefois à Sainte Thérèse un type extraordinaire qui répondait au nom de Baptissette Dufour. On ne trouvera jamais un être aussi original que celui-là! Maquignon, il l'était dans toute la force du mot. Au point de vue physique, il était hybride, tenant du macaque et de l'ours. Hirsute, mal peigné, mal léché, il était cependant d'une intelligence peu ordinaire, quand il s'agissait de ses intérêts; et il faut bien le dire, il ne songeait qu'à ces mêmes intérêts. Quand il brocantait un cheval quelconque, si l'animal avait perdu une partie de son poil quelque part, il lui collait de la peau de génisse de sa couleur, et il avait toujours dans ses poches une fiole de térébenthine pour activer son allure. Cela ne ratait jamais son effet, et le diable entraît dans le corps du cheval qu'il vendait invariablement à de bonnes conditions.

M. Le curé Ducharme, le plus brave homme de la création, possédait un bouquet de bois au tournant de la montée de la Côte Saint-Louis, à un mille environ du village.

Quand les finances de Baptissette étaient à la baisse, il se rendait au bois de M. le curé, coupait un voyage de bois et venait le vendre au village.

Mon père, qui était notaire de son métier, avait son bureau au centre du village dans une maison à deux étages, collée à une autre maison basse et un magasin au coin occupé par M. McIntyre. Les dépendances étaient à l'arrière, mais il n'y avait pas de barrières. C'est-à-dire qu'on rentrait par un bout et qu'on sortait par l'autre sans aucune entrave.

Baptissette revenait du bois avec sa charge et en arrivant sous les fenêtres du bureau du père, il le hélait:

—Paul! veux-tu acheter un voyage de bois?

—Combien?

—Quat' livres dix. —C'est bon, Baptissette. Fais le tour.

Il lui donnait l'argent et Baptissette faisait le tour sans décharger le bois, et passait par l'autre rue pour se rendre au séminaire.

—Bonjour, M'sieu le curé.

—Comment ça va-t-il, Baptissette?

—Ça va ben, M'sieu l'curé, j'sus ben pauvre. J'ai un voyage de bois à vendre. Voulez-vous l'ach'ter?

—Combien?

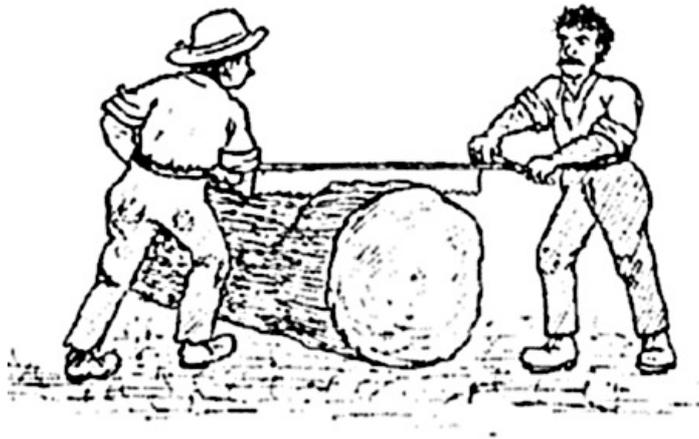
—Comme c'est à vous, j'vas vous l'laisser pour trois trente sous.

—Savez-vous ce que c'est qu'une embardée?

—Non.

—C'est d'essayer de faire manger un boeuf avec une cuiller.

FORT COMME LES ARCHAMBAULT



Le comté de l'Assomption est le berceau de la famille Archambault, très nombreuse, d'ailleurs, et dont les ramifications s'étendent sur toute la province de Québec dans le clergé, la magistrature, la politique, les emplois publics, etc. Ils ont justifié le dicton populaire bien connu dans tout le comté; "Forts comme les Archambault!" et ils laisseront certainement une marque indélébile dans notre histoire, ce qu'ils ont bien mérité par leurs grands talents.

Un jour, un habitant de l'Assomption, voulant abattre une demi-douzaine d'érables engagea deux Archambault, de solides gaillards, universellement reconnus comme le deux hommes les plus forts de la région. Il leur donna deux haches, un "godendard" et deux couennes de lard, en leur recommandant de faire diligence et de scier ces arbres en billots de douze pieds de longueur pour en faire du bois de service. Ils abattirent la plus grosse des six érables et se mirent en train de la scier, mais ça ne marchait pas du tout.

Vers les deux heures de relevée, l'habitant se rendit au bois pour voir où en était rendu son ouvrage, lorsqu'il trouva les deux hommes face à face, tenant chacun un des manchons du "godendard"; ils avaient à peine effleuré l'écorce et se regardaient en chiens de faïence.

—Quoi-ce donc que vous avez faite depuis c'matin que vous êtes là? C'est pas correct, ça.

—C'est pas not' faute, M'sieu Painchaud, on a faite c'qu'on a pu, mais on est fort à fort.



Les élèves d'une école laïque présentent une adresse et un cadeau à leur maîtresse, une Irlandaise parlant le français comme nous. Une des élèves, de retour chez elle, raconte ce qui s'est passé.

—Et puis, qu'a fait mademoiselle M..., demande le père, en apprenant tout cela?

—Elle a braillé, pas pour rire.



Un chien extraordinaire: Un de mes amis possède un chien phénoménal. Il me disait un jour: —Il ne lui manque que la parole, et encore!

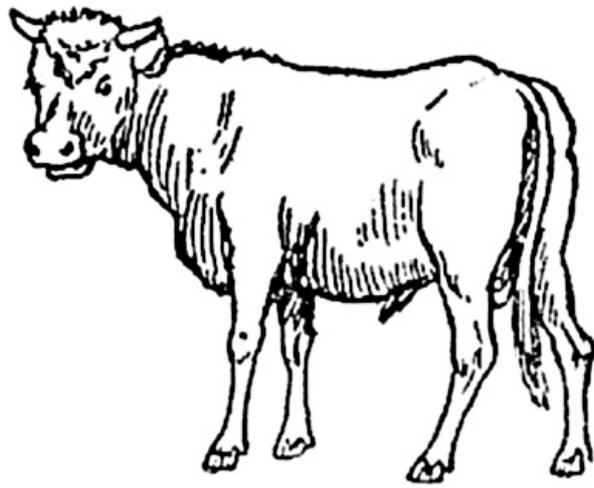
—? ? ?

—Oui, l'autre jour je suis sorti avec lui pour aller à la chasse et comme je venais de tuer un gibier quelconque, je lui dis d'aller le chercher.

—Où ça? me fit-il.

—!!!

LE P'TIT TAUREAU CROISÉ



Un brave cultivateur demeurant dans l'un des grands comtés de l'Est désirait améliorer son stock de bétail qui était devenu fort dégénéré. Il s'en alla trouver un grand éleveur des environs. Celui-ci était un anglais qui ne parlait pas le français; Baptiste, lui, ne connaissait pas l'anglais. En revanche, tous les deux se comprenaient bien. À son arrivée, l'éleveur reçut Baptiste avec la plus grande cordialité, en lui demandant des nouvelles de sa famille, et en le félicitant sur sa bonne apparence et l'état merveilleux de sa santé.

Pour répondre à cette politesse, Baptiste se confondit en remerciements, et il finit par cette phrase:

—Ben, j'vas vous dire, j'su' ben content de voir l'intérêt que vous m'portez, mais c'est pas ça qui m'amène.

—Well, Baptiste, all right. Speak out and let me know what you want this morning.

—Ben, v'là c'que c'est, mon bétail est d'assez bonne race, mais depuis quelques années, il s'est détérioré, et j'voudrais ben l'ravigoter un peu. Pour ça, y'm'faudrait un p'tit taurau de bonne race.

—That's all you want? Why, dear man alive, there's nothing easier. There are plenty of them in the field yonder. You have only to pick out your choice.

—Ben, y en a un dans l'coin là-bas qui f'rait ben mon affaire, j'pense. Y m'a l'air fringant et il est ben faite.

—No good for you.

—Pourquoi ça?

—When I tell you he is no good, I know what I say. I do not want to cheat you. That is why I tell you the beast is no good.

—Encore, ya p'têt' ben moyen de savoir pourquoi.

—Oh! certainly. It is becuse the animal is crossed.

—Ah ben! dans c'cas-là, j'en veux pas!



Écho d'élection:

Au cours d'une campagne électorale dans Montcalm, un orateur échevelé lance la phrase suivante:

"Oui, Messieurs, voilà huit ans que notre adversaire vous représente à Ottawa. Qu'a-t-il fait durant tout ce temps? Rien du tout. Il n'a pas même été capable de faire poser une rivière navigable dans le comté. Si vous élisez l'homme respectable que je représente ici ce soir, il en fera mettre trois dans le comté."

(Applaudissements.)



Le "Grand Rang" entre St Jean-de-Matha et St-Félix-de-Valois, une distance de huit milles, n'a que cinq maisons. Le chemin de ligne est une belle route en pente douce bien entretenue, et semble fait exprès pour le plaisir des amateurs de sport hippique, qui trottent leurs chevaux sur toute la distance.

Ils viennent d'un peu partout, de Joliette, de Saint-Félix-de-Valois, de Saint-Jean-de-Matha, et d'autres paroisses environnantes.

Toinon St-Georges demeurait à une distance d'environ dix arpents du village et il avait un cochon de "la grand'ordre" qui broutait tous les jours le long du fossé, sans demander permission à personne. Il lui était facile de s'évader, car la barrière de Toinon avait été arrachée de ses gonds et il ne restait que le piquet.

Barthélemy Lavigne, un jockey de profession, se rendait tous les jours sur cette piste pour trotter ses chevaux.

Un jour, Toinon, qui n'avait consulté personne au sujet de ses droits de faire pacager son cochon sur le chemin du roi, s'amena au bureau de l'avocat de la Couronne pour exposer ses griefs qui étaient réels à son avis et avoir une "consulte."

Après les salutations d'usage, l'avocat lui demanda le motif de sa visite, et voici l'histoire de Toinon:

—J'voudrais savoir si Barthélemy Lavigne a l'droit de tuer mon cochon, parc'qu'y pacageait dans le chemin.

—Mais non, Toinon, il n'a pas le droit de tuer ton cochon. Conte-moi comment c'est arrivé et n'oublie aucune circonstance.

—Vous savez, en arrivant su'l'côteau, il s'est mis à pousser son ch'val, pis mon cochon s'est mis à courir devant lui au p'tit trot—un grand cochon maigre—pis Barthélemy a poussé su' l'cochon, pousse, pousse, pousse, jusqu'à c'que l'cochon prenne l'épouvante; pis, en arrivant cheux nous, y a voulu prend' la barrière, pis y a viré drette en équerre.

Mais, M'sieu, y v'nait si vite qu'y s'est attrapé l'fouillon su' l'piquet et pis y s'est défouillonné nette, y avait pus yinq' l'écuelle en d'sour. Pis, comme de raison, y était trop maigre pour le manger, et j'perds tout.

—Comme ton animal était errant sur la voie publique, il n'y a pas de recours.

—C'est ben sacrant, la loi!



—Dors-tu, Joe?

—Non.

—Prête-moi donc ton buggy neuf pour la journée.

—J'dors.

LE BATTE-FEU À PONCE-PILATE



Dans une municipalité du Comté de Montcalm, le grand chemin du roi passait à travers une région très accidentée, où les côtes succédaient aux côtes sans interruption. Les fardiers lourdement chargés et tirés par de forts chevaux pouvaient à peine atteindre les sommets, et pour descendre les versants c'était tout un hariat qui faisait le désespoir des charretiers et des rouliers. Les raidillons étaient tellement nombreux que des plaintes s'élevèrent de tous côtés et que le conseil de comté fut saisi de l'affaire.

On décida de tracer une nouvelle route dans un endroit plus favorable.

Il n'y avait qu'une ravine peu profonde à traverser par ce chemin.

Les habitants dont les fermes bordaient l'ancienne route n'étaient pas du tout satisfaits du changement.

Ils protestèrent fortement, mais rien n'y fit. De là une poursuite et un procès.

La cause fut entendue à Joliette. Mon ami Olaüs Thérien, alors député de Montcalm aux Communes, avait été chargé de la défense.

Au cours du procès on appela un témoin passablement récalcitrant, rageur, bref dans ses paroles, et parlant plutôt avec ses bras qu'avec sa langue. C'était un petit homme roux, pas plus haut que ça, qui avait une tignasse épaisse, deux sourcils formidables, ou pour mieux dire, un seul sourcil courant sans un arrêt d'une tempe à une autre, et coupant en deux le visage d'un trait roussâtre et broussailleux, large d'un doigt. Là-dessous flambaient deux yeux sombres et méchants, si bien enfouis en la cavité de leurs orbites qu'on les y pût croire enfoncés à coups de poing.

Une très forte moustache hérissée, des dents de loup, et au menton, des poils follets d'une couleur indécise, ressemblant furieusement à du poil de queue de vache jaune sale.

Athlète trapu et ramassé, suant le poil jusque par les oreilles, il tenait un peu du gorille, dont il avait le bras long et velu, et la mâchoire à broyer des cailloux, et aussi du macaque toujours prêt à massacrer et à manger ensuite quiconque s'en approche à bonne portée. Il rappelait ces deux types par l'exiguïté du crâne, la sournoiserie du coup-d'oeil, la cuisse courte tendant l'étoffe de la culotte.

Lorsque le tour de l'avocat de la défense arriva, il examina son témoin avec méfiance. Celui-ci lui rendit sa politesse de la même manière.

—Vous êtes bien Baptiste Courtemanche?

—Oui

—Savez-vous lire?

—Non

Les oui et les non se succédèrent ainsi pendant plusieurs minutes. Enfin, Olaüs, avec le plus grand sang-froid possible, lui dit:

—Racontez à la cour ce que vous connaissez de la nouvelle route.

—J'avais attelé un ch'val violent su' mon "berlot" neu', et j'm'en allais à Rawdon, tout seul dans ma voiture. Faut vous dire que quand l'eau est haute, ça forme des inondations flambantes et des incendies d'eau impossibles à contrôler; quand il neige par là-d'ssus, ça fait des cahots, l'guabe m'en put, de trois pieds d'bas; rendu en haut de la côte, et avant d'descendre, j'arrête mon ch'val et je r'garde la route. Presqu'en bas, y avait un cahot effrayant. C't'égal, j'lâche ma bête en

m'disant: J'passerai ben. Mon ch'val arrive à c'cahot, se jette dedans, et en essayant de remonter, y casse mon travail et y file comm' s'il avait eu l'feu au derrière. Moé, j'tombe, et j'me défonce quasiment. J'ai sacré ane escousse, parc'que j'su' pas patient et j'me sus rendu à pied jusqu'à la première maison.

—Attendez un peu, et répondez à une autre question très importante. N'est-ce pas là que Ponce-Pilate a perdu son batte-feu?

—Oui, ça doit êt' là! ça doit êt' là! ça doit êt' là!

En flattant la vanité des gens, on peut leur faire commettre les sottises les plus grandes possibles.

UNE MALADIE CUTANÉE



Dans une famille d'un faubourg de Montréal une de ces bonnes Canayennes de l'ancien temps, comme on n'en fait plus de nos jours, est sur un lit de douleur et se gratte la fesse droite d'une manière désordonnée, en proie à une maladie de peau qui la fait geindre horriblement.

Cinq ou six commères des environs, venues pour la consoler et compatir à ses peines, profitent de l'occasion pour jaser à qui mieux mieux sur ce cas extraordinaire, et font des commentaires sur cette maladie.

—On a dit que c'était la gratelle, dit l'une.

—Le docteur est-il venu? remarque une autre.

—Oui; il vient de partir.

—Quoi-ce qu'il a dit?

—Ben, il a dit comm' ça que c'était une maladie cutanée.

—Ah ben! c'est pas ben, ben étonnant, elle a élevé quatorze enfants.

Alors une des commères, qui n'avait encore rien dit et qui était bien dans la soixantaine:

—Ah binche! En v'là ane affaire! Moé, j'ai soixante ans passés, j'en ai élevé dix-neuf, j'sus veuve aujourd'hui, mais si j'trouve à me r'marrier, j'sus "parée" à r'commencer.

—On parle de monter "Chanteclerc" à Montréal.

À ce sujet un vieux débris de la vieille garde théâtrale, qui a traîné sur les planches de tous nos théâtres français, faisait cette réflexion:

—Oh! moi, je suis prête à me sacrifier encore une fois, et je remplirai avec plaisir le rôle de la faisane. —Ce sera une faisane faisandée, remarque une de ses bonnes petites amies.

À Québec:

On a signalé à la Société Protectrice des Animaux un abus qui nous intéresse tous. Un individu est surpris, par un des membres de la Société, frappant sans pitié une pauvre rosse:

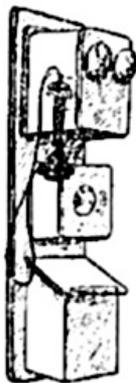
—Pourquoi battez-vous cette bête?

—Pour la mener plus vite au port où l'attend le bateau de Montréal?

—Qu'en fera-t-on à Montréal?

—De l'extrait de boeuf.

LE TÉLÉPHONE



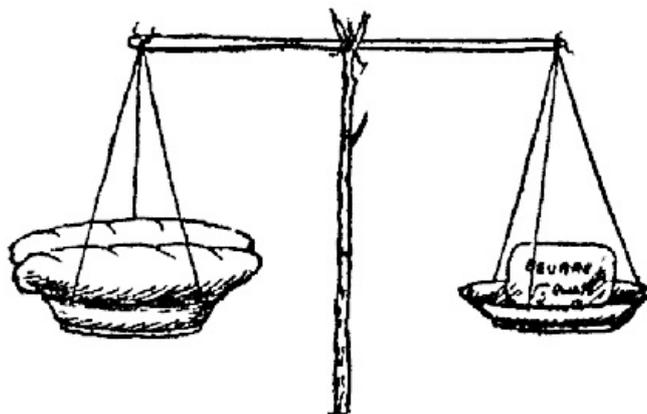
À l'époque dont je vous parle, c'était dans les premiers jours de la téléphonie. Mon ami Buies était rédacteur du *Pays*, avec MM. Napoléon Aubin et Auguste Achintre, trois rudes plumes, comme ceux de cette date le savent. Napoléon Bienvenu, qui devait prendre plus tard la direction du *National*, entra dans la carrière. Quoique possédant des talents incontestables, et surtout une mémoire prodigieuse, il était lourd et ne pouvait percevoir de suite la portée des choses. Il s'informa auprès de Buies de cette nouvelle invention qui devait bouleverser le monde. Celui-ci se lança dans une dissertation scientifique à perte de vue.

—Vous savez, Bienvenu, ce phénomène que vous constatez n'a pas encore donné tous les résultats qu'on en attend. Mais, même aujourd'hui, c'est un vol commis envers la Divinité; c'est une parcelle du pouvoir céleste que personne ne comprend bien encore, mais, la science aidant par la suite des siècles, on finira bien par découvrir le principe de cette force inconnue dont on ignore aujourd'hui l'origine.

Dans l'intervalle on ne peut faire autre chose que de constater le fonctionnement de cette machine merveilleuse. Si vous voulez bien me le permettre, je vais vous faire une démonstration *ad rem* que vous saisissez facilement, tant elle est simple. Nous allons supposer un chien dont les pattes de devant seraient appuyées sur l'un des quais à Montréal, et celles de derrière sur le quai de Longueuil. Vous marchez sur la queue de l'animal et il aboie à Montréal. Voilà ce que c'est que le téléphone.

—Je vous demande pardon, M. Buies, il n'y a pas de chien long comme ça!

LA BALANCE À PIERRE



Pierre Matte est un boulanger résidant dans une paroisse du Nord. Il a parmi ses clients un nommé Joseph Latulippe, un habitant qui a plusieurs vaches et qui vend le beurre qu'il fait parmi les gens du village. Ce dernier ne paie jamais de pain au boulanger, mais en revanche il lui fournit du beurre par paquet de trois livres chaque fois qu'il en a besoin.

Cet échange durait depuis plusieurs années, et il n'y avait jamais eu de règlement de compte entre les deux copains qui se traitaient en amis. Le boulanger avait un petit air narquois qui l'agaçait beaucoup. Il cherchait un moyen de lui remettre ce procédé inqualifiable.

En dehors de cette légère circonstance, Pierre faisait toujours preuve d'une politesse exagérée envers son vieux camarade, qui lui rendait la pareille. Ils avaient grandi côte à côte, continuant à s'estimer réciproquement. Cependant Joe était toujours à la recherche d'un moyen de *scier* Pierre sans qu'il pût s'en formaliser.

Un bon jour il crut avoir trouvé le joint et il résolut de mettre de suite son projet à exécution. La première fois qu'il rencontra son ami, il l'arrêta et lui dit ceci:

—Mon ami Pierre, tu voudras bien m'permettre une remarque que j'fais sans mauvaise intention.

C'n'est pas pour te blesser que j'avais t'dire ça, mais y a longtemps qu'ça m'chicote, et j'voulais te l'dire plus vite, mais ça m'coûtait trop, de peur de t'faire d'la peine. Mais tu sais, j'sus ben patient, et je n'voulais pas briser nos relations amicales. Ton pain pèse pas l'poids.

—Vrai? Ben, ça m'étonne pas, parc'que tu sais ben que j'ai pas de balance.

—Comment fais tu ton compte pour pas t'tromper su' l'poids d'ta marchandise?

—C'est ben simple. J'ai planté un piquet et j'ai mis une barre en travers, comm'ça; j'ai pris ensuite des ficelles que j'ai attachées à deux espèces de soucoupes, comm'ça. Mon pain est supposé peser trois livres, ton paquet d'beurre, aussi. Quand je r'çois ton beurre, je l'mets dans une des soucoupes, et j'mets l'pain dans l'autre. Ça balance toujours. Tu vois qu'c'est ben simple.

FIN

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK CONTES, ANECDOTES ET RÉCITS
CANADIENS DANS LE LANGAGE DU TERROIR ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing

Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.